

LES TRANSPORTS

LE CABOTAGE SUR LA CÔTE OUEST—LA POSSIBILITÉ D'ENQUÊTE ET DE SUBVENTION À LA RIVTOW

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. M. Cosulich, de la compagnie Rivtow Straits, a déclaré récemment que sa société ne pourra plus assurer le transport sur la côte ouest si elle n'est pas subventionnée. Or, le ministre lui-même a promis d'enquêter sur la situation chaotique qu'a entraînée son intervention sur la côte ouest. Dans ces conditions, le ministre peut-il nous dire si a) cette enquête aura lieu et b) s'il est disposé à assurer à la Rivtow Straits une subvention semblable à celle qu'à déjà reçue la compagnie Northland Shipping?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas vu la déclaration dont parle le député. Avant d'envisager de constituer une commission d'enquête, il faut attendre la fin de certains entretiens qui ont lieu actuellement entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement fédéral. Je puis toutefois dire au député qu'il ne sera pas question de fournir à nouveau une subvention semblable à celle qu'a reçue la compagnie Northland, car elle n'a fait qu'encourager une méthode de transport inadéquate alors qu'il était possible de recourir à une méthode beaucoup plus efficace et qui, à brève échéance, aurait pu fournir un bien meilleur service aux passagers.

M. Brisco: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a parlé d'un «bien meilleur service». Voulait-il parler de services passés ou futurs? J'espère qu'il ne voulait pas parler du service actuel. Est-il prêt à répondre à cette question?

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Victoria.

* * *

LA CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE

LA VENTE POSSIBLE DU SOUS-MARIN «RAINBOW»

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Peut-il dire à la Chambre si la Corporation de disposition des biens de la Couronne est sur le point de vendre le sous-marin canadien *Rainbow* à une compagnie des États-Unis pour moins d'un quart de million de dollars?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Je vais m'en informer, monsieur le président, et je donnerai une réponse à l'honorable député.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

LA PÉNURIE DE SOUS-MARINS SUR LA CÔTE OUEST—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Allan B. McKinnon (Victoria): J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale. Étant donné que la marine canadienne sur la côte Ouest a deux escadres anti-sous-marines, mais ne dispose pas de sous-

Questions orales

marins pour ses exercices et doit en emprunter aux États-Unis, le ministre a-t-il pensé à remettre le *Rainbow* en état de service ou à présenter une offre d'achat pour le *Rainbow* ou bien encore à le remplacer par un nouveau sous-marin?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur l'Orateur, nous y avons songé et nous avons décidé de ne pas le faire. Un de nos sous-marins, l'*Ojibway*, navigue maintenant sur la côte Ouest et participe à des opérations anti-sous-marines avec l'*Athabaskan* et la flotte de destroyers. Comme le député le sait sans doute, nous partageons ces services de même que d'autres services du même genre, avec nos alliés américains. La collaboration qui existe actuellement semble très satisfaisante et, à notre avis, il serait inutile de remettre le *Rainbow* en état de service.

* * *

STATISTIQUE CANADA

LES ALLÉGATIONS CONCERNANT LA FAUSSETÉ DES CHIFFRES RELATIFS AUX POSTES VACANTS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de la Main-d'œuvre et lui rappeler notre dialogue intéressant de vendredi au sujet des chiffres sur les postes vacants publiés par Statistique Canada. Je lui rappelle qu'il a dit à la Chambre que les statistiques étaient trompeuses. Il est ensuite sorti de la Chambre en courant, a donné une entrevue à la presse et a dit qu'elles étaient inutiles et tendancieuses. Le ministre ne reconnaît-il pas qu'il s'agit là d'accusations extrêmement sérieuses? A-t-il porté cette question à l'attention du ministre de l'Industrie et du Commerce qui est responsable de Statistique Canada? Nous ne pouvons assurément pas continuer à publier des statistiques que le ministre ne croit pas.

● (1500)

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne pourrais absolument pas sortir de la Chambre en courant: ma valise est trop pesante pour cela. Je parlais du taux de vacance et de l'usage ou du mauvais usage qu'on a fait de ces chiffres. Par exemple, et c'est ce à quoi je pensais, les centres de main-d'œuvre du Canada placent environ un million de personnes par année. Nous aidons à combler entre 25 p. 100 et 35 p. 100 de tous les postes vacants. A la fin de chaque mois, quelque 100,000 postes vacants sont disponibles, grâce aux CMC seulement. C'est ce que j'ai voulu faire comprendre, et ce n'est pas rendre service à ceux qui se cherchent des emplois que d'en donner ainsi une interprétation limitée.

M. Alexander: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Cela n'avait ni queue ni tête. Le ministre a indiqué en termes non équivoques que les données sur les emplois vacants que publie Statistique Canada sont inutiles, trompeuses et tendancieuses. En toute justice, comme le ministre et le sous-ministre associé le croient, en parlera-t-il maintenant au ministre de l'Industrie et du Commerce, qui est responsable de Statistique Canada, pour qu'il puisse étudier cette affaire et en faire rapport à la Chambre. Le ministre peut certes faire cela.